

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 JANVIER 2025

Présents : Thierry DULIEU représenté par Patrice BECHE - Patrick GARNIER - David VALNET - Xavier MANIN - Guillaume MANCHE - Anthony DUVERNEUIL - Alain ETIENNE - Thierry LUSSIAUD - Claude GENTILHOMME - François GERARD

Absent excusé : Éric GRELET

Début de la réunion : 14 h 00 à la Concession

En début de réunion, Patrick GARNIER accueille Xavier MANIN, qui a été élu, lors de la dernière AG, au poste de Treasurer.

Il accueille également Patrice BECHE, Dealership Manager, qui assurera désormais la représentation de Thierry DULIEU à nos réunions.

Préalablement à l'ordre du jour, Patrick donne la parole à Patrice pour lui permettre d'apporter certaines informations :

- After-Work du jeudi 20 février 2025 : annulé.
- After-Work de mars annulé et remplacé par une soirée nationale HD le vendredi 14 mars 2025 : Harley Night, événement européen (précisions à venir, et mailing à faire par David, mention Newsletter également).
- Concernant les After-Work, et après discussion, le jeudi soir semble être le jour pertinent.
- Ouverture de la Concession sur une soirée en février pour l'organisation par le Chapter d'une soirée repas à destination des membres et invités. Après discussion, la date du samedi 15 février est retenue avec apéritif à 18 h, choucroute à partir de 19 h/19 h 30 (pas de cuisine sur place, prévoir une livraison chaude par un traiteur). Inscription au calendrier par Alain, suivi et commandes par Claude. Possibilité de prévoir en animation des jeux de fléchettes.
- Le frère de Patrice exploite deux établissements situés à BESANÇON Place Marulaz en face Condé, et pouvant accueillir 40 personnes pour boire et manger.
- Les informations sur la nouvelle gamme de motos devraient être prochainement disponibles. Il est envisagé un retour de l'année modèle en septembre au lieu de janvier.

### 1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 DECEMBRE 2024

Le compte rendu est validé, en ajoutant, concernant les After-Work, la suggestion de Guillaume qu'il soit prévu un en-cas pour ceux qui gèrent le bar.

François adressera l'état des suggestions After-Work à Patrice BECHE.

## **2 - RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 DECEMBRE 2024**

La présentation sous une nouvelle forme de l'ensemble (Bureau, Calendrier, Powerpoint de la réunion et rapports, nouveau site Internet) a, semble-t-il, été appréciée de tous.

A l'avenir, peut-être faudrait-il encore laisser plus de temps de prise de parole pour les membres.

Lors de cette soirée, 55 membres (40 pilotes, 15 associés) ont renouvelé leur adhésion pour 2025. 7 personnes sont en renouvellement HOG.

Le coût de la soirée est de 282 €, dont 141 € ont été facturés à la Concession.

A leur demande, et avec l'accord du Bureau, François transmettra copie du PV de l'AG à Jean-Michel et Sylvie DALVARD.

## **3 - POINT SUR LE NOUVEAU SITE FCCF**

David a pu récupérer le « registrar » avec un blocage pendant 60 jours du nom de domaine du site FCCF antérieur.

Deux noms de domaine existent : franche-comte-chapter.com (site principal) et franche-comte-chapter.fr (site secondaire), le second étant redirigé vers le premier.

Le nom de domaine provisoire, créé par Alain, sera, à terme, automatiquement basculé sur l'ancien nom.

David archivera l'ancien site. Une question se pose encore concernant la migration de la boîte mail Ionos (ancien prestataire) vers e.Monsite (nouveau prestataire) : ce point va être traité par David, dans le but de conserver l'historique des échanges auquel Patrick et David peuvent avoir recours.

L'offre Pro SSL (pour la sécurité) sera renouvelée chez e.Monsite pour 66 € par an, le certificat sécurité pour 45 € par an et le nom de domaine pour 35 € par an, soit au total 146 € par an. L'offre Business à 186 € par an ne semble pas utile, mais il faudrait contracter un nom de domaine supplémentaire à 20 € par an.

Le renouvellement sera effectué par Alain début février.

En réunion, David a fait le nécessaire pour que les connexions que pourraient faire les membres sur l'ancien site FCCF soient automatiquement redirigées vers le nouveau site, et que l'ancien site ne puisse plus être utilisé.

Deux remarques :

- Ajouter au nouveau site le RIB du FCCF (Patrick transmet l'information à Alain).
- Obligation pour les membres de confirmer leur accord pour recevoir la Newsletter.

Accès des membres au site : Patrick va supprimer la possibilité d'accès pour les membres n'ayant pas renouvelé leur cotisation (suppression provisoire au départ, la position pouvant être réactivée si cotisation, ou définitive le cas échéant).

Après la réunion, et pour répondre à une question posée, Alain a réalisé un test complet d'achat Boutique : nouvelle commande - confirmation de commande - expédition de commande - alerte rupture de stock - commande livrée - facture.

Modification d'une activité : ne peut être faite que par une personne détenant le code admin. Il faut donc transmettre l'information à Alain, qui réalisera la modification.

#### **4 - POINT SUR EURO FESTIVAL GRIMAUD**

Il reste 5 places à pourvoir, réparties sur différents bungalows. Patrick proposera ces places au Chapter de DIJON à partir du 28 janvier 2025 (message transmis à Xavier, Director de DIJON).

Concernant les hôtels du parcours aller et retour, il est possible que le prix change si le nombre réservé est modifié. Point à voir par Éric GRELET.

#### **5 - TPE ET CONTRAT BANQUE**

Le contrat banque est en cours de finalisation, et Xavier a pris RV pour la signature.

Concernant le TPE, David transmet les éléments semaine prochaine. La commande du nouveau TPE interviendra après validation.

En janvier 2025, l'ancien TPE a été facturé et est demeuré fonctionnel.

#### **6 - HOG : TARIFS, MISE A JOUR HD-NET, COMMANDE PATCHS**

Point reporté à la prochaine réunion.

#### **7 - QUESTIONS DIVERSES**

- Bière 3B : il ne reste que peu de bouteilles disponibles. Commande de 256 bouteilles à faire par François.

**Prochaine réunion le 15 février 2025 à 14 h à la Concession, suivie de la Soirée Choucroute à 18 h.**